

⇒ **PROJET PROFESSIONNEL** (à détailler dans votre lettre de motivation)

Renseignements complémentaires que vous souhaitez porter à notre connaissance :

.....
.....

Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?

Internet Presse Bouche à oreilles Autres (à préciser).....

« Je certifie l'exactitude des informations fournies dans ce dossier ».

Je certifie avoir pris connaissance de l'utilisation des données personnelles, disponibles sur le site « <https://formation-pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr> ».

Le ____/____/20____

Signature du candidat :

❖ PIECES A JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE

- Curriculum vitae détaillé et lettre de motivation (projet, démarches réalisées ou en cours, atouts et compétences)
- Copie de votre carte d'identité ou du passeport en cours de validité
- Copie de votre attestation de droits sécurité sociale/MSA ou CMU
- Copie de votre attestation d'assurance responsabilité civile
- Copie du Permis de conduire (si concerné.e)
- Copie de l'accord de reconnaissance « travailleur handicapé » (RQTH) (si concerné.e)
- RIB (pour indemnisation Région si concerné.e)
- Copie des bulletins de salaire correspondant à 6 mois d'activités à temps plein (soit 910 heures) sur 12 mois + le certificat de travail (pour indemnisation Région si concerné.e)

Pour les demandeurs d'emploi :

- Copie de votre notification récente Pole emploi (< 3 mois de la date d'entrée en formation) de perception ou de rejet de l'Allocation de Retour à l'Emploi (à télécharger sur le site pôle emploi)

Pour les bénéficiaires du RSA :

- photocopie de votre attestation CAF ou MSA

Pour les moins de 26 ans :

- Photocopie de votre certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté

Pour une demande de formation en apprentissage,

- Copie de votre contrat d'apprentissage en cours (si concerné)

- Catégorie socio professionnelle des parents :

Père : <input type="checkbox"/> Agriculteur exploitant	Mère : <input type="checkbox"/> Agricultrice exploitante
<input type="checkbox"/> Artisan, commerçant, chef d'entreprise	<input type="checkbox"/> Artisan, commerçante, chef d'entreprise
<input type="checkbox"/> Cadre ou profession supérieure	<input type="checkbox"/> Cadre ou profession supérieure
<input type="checkbox"/> Profession intermédiaire	<input type="checkbox"/> Profession intermédiaire
<input type="checkbox"/> Employé	<input type="checkbox"/> Employée
<input type="checkbox"/> Ouvrier	<input type="checkbox"/> Ouvrière
<input type="checkbox"/> Retraité	<input type="checkbox"/> Retraitée
<input type="checkbox"/> Sans activité professionnelle	<input type="checkbox"/> Sans activité professionnelle

- Pièces spécifiques à la formation que vous avez demandée (voir page suivante)

❖ PIECES COMPLEMENTAIRES

❖ Pour les BTS, CS, SIL et TITRE

- Copie des diplômes obtenus
- Copie des deux derniers bulletins de notes
- Pour les bacheliers : vous inscrire sur la plateforme Parcoursup en BTS ou CS de niveau Bac
Tous les lycéens, apprentis et étudiants qui souhaitent s'inscrire doivent constituer un dossier et formuler des vœux sur www.parcoursup.fr entre janvier et mars. Ne sont pas concernés les candidats internationaux soumis à une demande d'admission préalable (DAP) et les candidats relevant de la formation continue.

❖ Pour le BPREA / CAPA / Formation de technicien en Agri Urbaine

- Copie de votre diplôme du baccalauréat (si vous le possédez) et copie de vos autres diplômes
- Copie de votre relevé de carrière téléchargeable sur le site Info retraite www.info-retraite.fr rubrique Ma carrière - Mes droits - Télécharger mon relevé

❖ CONDITIONS D'INSCRIPTION AU DIPLOME / CERTIFICAT

Pour l'inscription au diplôme/certificat vous devez :

❖ Pour le CSTMA

- **Soit** Etre titulaire d'un diplôme de niveau BEP/CAP au minimum
- **Soit** justifier du parcours complet de formation niveau BEP/CAP
- **Soit** justifier de 12 mois d'activités professionnelles à temps plein (ou 1820 heures) dans le domaine agricole.
- **Soit** justifier de 36 mois d'expérience professionnelle (tous secteurs confondus).

❖ Pour le CS Production Maraichère

- Se référer à l'arrêté du 17 juin 2020 portant création de l'option « conduite de productions maraîchères »

❖ Pour le BPREA

- **Soit** Etre titulaire d'un diplôme de niveau V au minimum **et** justifier de 12 mois d'activités professionnelles salariées, non salariées, bénévoles ou de volontariat à temps plein (ou 1820 heures) tous secteurs confondus.
- **Soit** les candidats ne justifiant pas de diplôme doivent attester avant l'entrée en formation de 12 mois d'activités à temps plein ou 1820 h dans le domaine agricole ou de 36 mois dans un autre domaine.

❖ Pour le CAPA

- Etre sorti de 3^{ème}

CONDITIONS D'ADMISSION

- ◆ Renvoyer votre dossier avec les pièces à joindre. **Attention, tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.**
- ◆ Participer à un entretien individuel pour exposer votre projet professionnel et vos motivations
- ◆ Etre titulaire d'un titre de séjour autorisant l'exercice d'un emploi à temps complet en France pour les candidats non ressortissants de la communauté européenne.

Inscription définitive dans la limite des places disponibles